**48ème session de l'Examen périodique universel**

**IRAN**

Merci, Monsieur le Président.

Le Canada est profondément préoccupé par l’escalade des violations des droits de la personne en Iran, en particulier l’usage croissant de la peine de mort.

Le Canada recommande que l’Iran:

1. Abolisse la peine de mort.
2. Ratifie la *Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes* et abroge toutes les lois violant les droits des femmes et des filles, y compris celles qui imposent le port obligatoire du voile.
3. Abroge toutes les lois et pratiques discriminant les minorités ethniques et religieuses, y compris les chrétiens, les juifs, les zoroastriens, les bahaïs, les Arabes ahwazi, les Baloutches, les Kurdes, les musulmans sunnites entre autres.

Le Canada exhorte l’Iran à adopter des mesures de responsabilisation conformés au droit international et à coopérer pleinement avec la Mission internationale indépendante d’établissement des faits et le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l’homme en République islamique d’Iran.